

7 - SECURITE & PREVENTION

REFERENCE AS FORMATION

R - Gestes & Postures 7R-005

OBJECTIF

- Définir les risques psychosociaux et leurs enjeux
- Repérer les signes de stress
- Gérer les situations à risque
- Mettre en place une démarche de prévention des RPS

PUBLIC VISE

Chefs d'établissement, managers

PRE-REQUIS

Aucun

DURÉE en HEURES :

14h

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport d'une méthode et de critères d'évaluation
- Partage d'expériences sur les situations difficiles
- Construction d'une démarche de prévention (les acteurs, la conception des documents...)

FORMACODE :

31776 (Geste posture)

CERTIFICATION / EVALUATION

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de participer à des actions de prévention du stress et des risques psychosociaux.

NIVEAU : 0

Mesurer les enjeux de la prévention des risques psychosociaux

- Rappel du contexte juridique : le renforcement de la responsabilité des employeurs
- Les principaux risques psychosociaux, les différentes formes de souffrances rencontrées : stress, harcèlement moral, agressions, incivilités, violence, mal-être
- Les conditions favorables et défavorables à la santé psychologique au travail. Le poids du contexte social et économique
- Les conséquences des RPS sur la santé des individus, des équipes et de l'entreprise.
- Les signaux d'alerte

Repérer les situations critiques

- Lister des indicateurs sociaux et de santé au travail : absentéisme, turn over, demande de congé formation
- S'appuyer sur le réseau de professionnels concernés
- Détecter les risques le plus tôt possible : les questions à poser

Identifier les actions de prévention possibles

- Réaliser un diagnostic, repérer les facteurs de tension dans les différents secteurs de l'entreprise
- Identifier les problèmes concrets
- Évaluer : entretiens, groupes, questionnaires

Favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail

- Mettre en place une démarche de prévention
- Impliquer les acteurs
- Définir les actions de gestion individuelle et collective

Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action

- Suivre et évaluer l'impact des actions
- Intégrer les risques psychosociaux dans le Document Unique

DES CONSEILLERS A VOTRE ECOUTE